

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PMF SERVICES – Constitution de société

Référence : L020879

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 11 août 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 02/08/2023, il a été constitué une SASU à capital variable dénommée PMF SERVICES Siège social : 20 Rue des 7 îles – 56250 MONTERBLANC Capital : 1.000,00 € Capital minimum : 1.000,00 € Capital maximum : 5.000.000,00 € Objet : L'activité de tailleur de pierre, façonnage, finissage de pierres et matériaux similaires, sculpture, gravure, réalisation, ravalement et ornementation, marbrier, sculpteur en ornemental, l'achat, la vente de tous produits, la faculté de donner tous cours et formations dans le domaine de la sculpture et de tous autres arts, et toute activité se rapportant directement ou indirectement à cet objet. Maçonnerie générale y compris travaux de rénovation de façade .Vente et pose de revêtement de sol et mur de tous types.L'activités de holdings D'acquérir, de détenir, de gérer toutes participations dans les sociétés de types industrielles, artisanales ou commerciale. De gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sorte.De réaliser toutes études, recherches et actions dans le domaine de la gestion, de l'assistance et du conseil à toutes sociétés L'assistance et le conseil de toute personne physique ou morale en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdisent pas. Acquisition, construction, location, exploitation par tous moyens de biens immobiliers, mobiliers ou matériels à usage industriel, commercial, professionnel, d'habitation ou de loisir. Toutes opérations commerciales (achat, vente, courtage...), industrielles ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes. La gestion et organisation centralisée de trésorerie au sein de ces filiales ou établissements. La participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, groupements d'intérêt économique ou sociétés en participation. La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. Président : M.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

~~Christophe DE SWARTE, 20 Rue des 7 îles – 56250 MONTERBLANC~~ Clause
d'agrément : Les cessions sont libres entre associés, les autres sont soumises à
agrément. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VANNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)